

A Chaumes en Brie, le 05/04/2009

Florence BEUF

12, Hameau de Plaisance
77390 Chaumes en Brie
Tel : 06 13 44 13 01
E-mail : beuf_florence@yahoo.fr

Destinataires : Tous les clubs franciliens

Objet : Aménagement réglementation technique

Mesdames, Messieurs, les présidents

Cette saison 2008-2009 a vu la mise en place au niveau national, et donc au niveau régional, de la nouvelle réglementation EFPA sur l'organisation et le contenu des patins de bronze, d'argent et d'or.

Force est de constater, que cette nouvelle réglementation, telle qu'elle est définie aujourd'hui, rend, pour nos plus jeunes, l'obtention du patin de bronze beaucoup plus difficile qu'auparavant.

Au vue des premières compétitions et à la demande des élus en charge des commissions techniques au sein du CRPA, il a été décidé d'enlever la barrière de l'obtention du patin de bronze pour les enfants nés en 2000 et plus, pour l'inscription de ces derniers sur des compétitions régionales dans la catégorie Régional 2.

Cet aménagement ponctuel à la réglementation technique régionale 2009 sera applicable dès la prochaine compétition du 3 Mai à Nemours .

Nous espérons qu'ainsi les responsables de clubs profiteront de l'opportunité, pour permettre aux plus jeunes de leurs patineurs , de participer à des compétitions régionales.

Merci encore de votre confiance,

Nous vous rappelons que le délai limite pour inscrire vos patineurs sur cette compétition du 3 Mai est le 12 Avril 2009.

Sportivement vôtre.

Florence BEUF
Présidente du CRPA